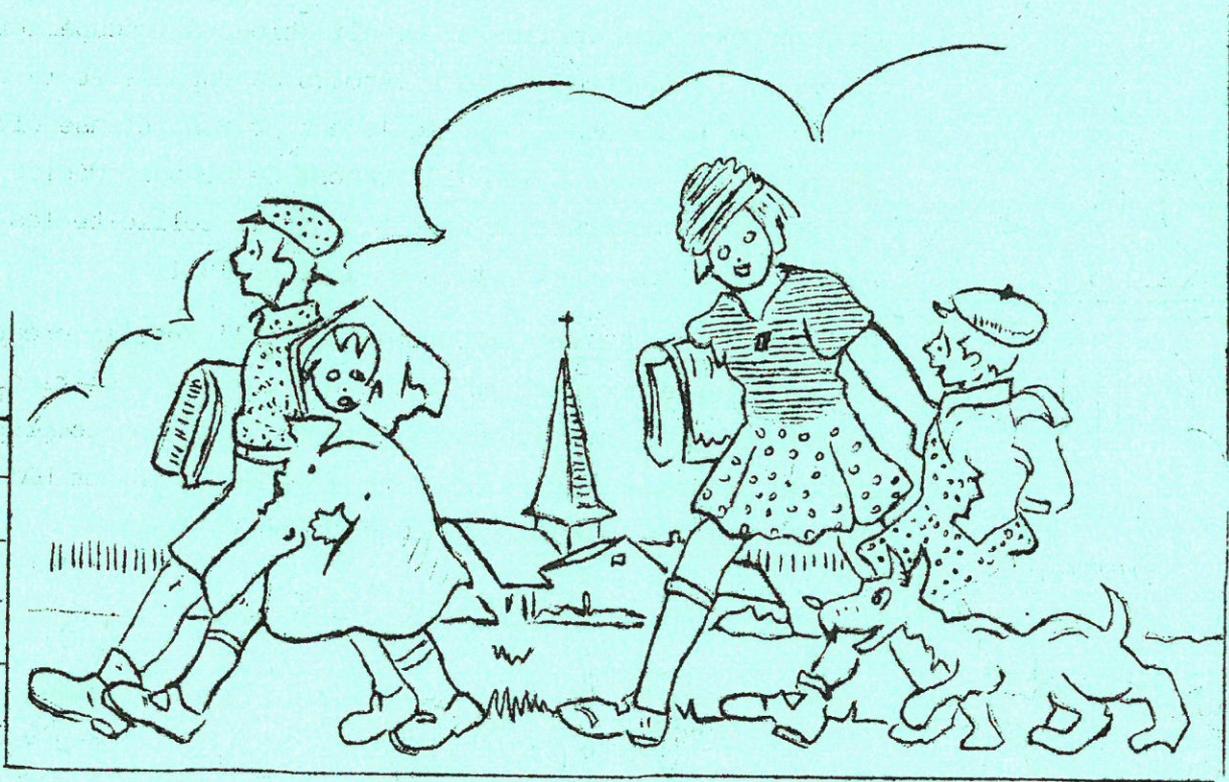


ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE SUR MEURTHE SEPT 89 N°261



** EN DIRECT DU CONSEIL **

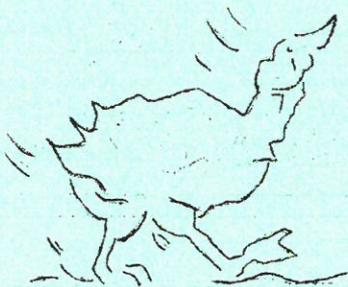
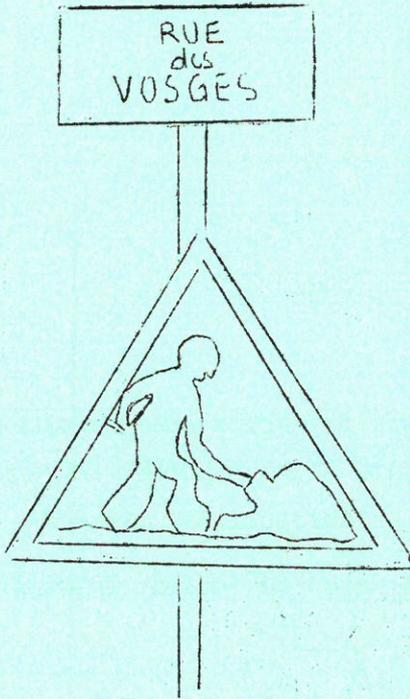


Le Conseil était réuni le 11 Août 1989. Excusés: Mme F. CALVIAC, MM. G. GEORGES, V. PETTOVEL, A. PAVOZ. Les points suivants ont été examinés:

1.- Droit de préemption: les élus décident de ne pas utiliser le droit de préemption à l'encontre d'une maison avec 1 00 m² de terrain, située au Petit Paris.

2.- Travaux rue des Vosges: Il s'agit de la partie située entre chez Mr. RINGUE d'un côté, Mr. HUMBERT de l'autre, jusque chez Mme NITKOWSKI d'une part, Mme HOUEL d'autre part. Le Conseil décide de relever les bordures de trottoir en granit et de les compléter d'un côté, de poser des bordures en béton en prolongement de celles déjà en place de l'autre côté. Les grilles et canalisations de récupération des eaux, le revêtement des trottoirs en enrobés et la réparation de la chaussée sont également prévus. L'ensemble de ces travaux s'élève à 154 751 Francs. Le Conseil décide de solliciter le concours de la D.D.E. et il sollicite les subventions prévues. Réalisation en 1990 ou 1991.

3.- Garderie scolaire: Le Conseil met à l'étude la création d'une garderie scolaire en faveur des enfants scolarisés à THIAVILLE/M. Il constitue un groupe de réflexion comprenant, sous la présidence du Maire, Mmes GEORGES M. Th. et MATH J. MM. CATHERINE P., POIREL E. et PETTOVEL V.



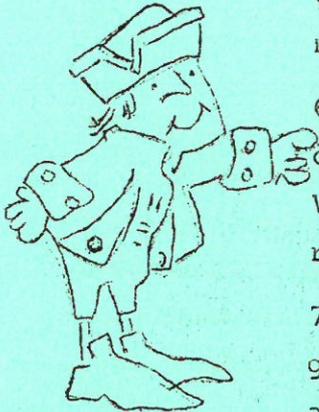
4.- Conseil Municipal d'adolescents: Cette proposition du Maire reçoit un accueil favorable sur le principe. Il s'agirait, selon des modalités à définir, de créer un Conseil Municipal des jeunes qui habitent à THIAVILLE/M. Il aurait des règles d'élection propres mais proches de celles du Conseil

SPECIAL JEUNES ...



d'adultes, un fonctionnement aménagé, avec un Maire junior et des Adjointes. Il serait l'interlocuteur privilégié des autres jeunes de la Commune et du Conseil d'adultes. Force de propositions, il serait consulté sur certains problèmes et associé à certaines décisions. La réflexion est engagée et devrait déboucher sur la constitution d'une commission d'étude spécifique d'ici à la fin de l'année.

5.- Spectacle " Sens uniques " proposé par l'A.D.E.P.P.B.: Le programme annoncé de ce spectacle n'a pas séduit les élus et la demande de subvention n'a pas été retenue.

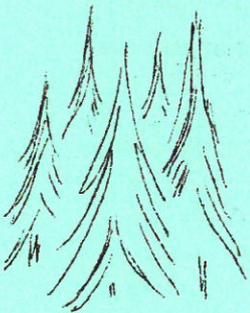


6.- Matériel informatique: Le Conseil accepte le leg de l'Etat concernant l'ensemble informatique installé à l'école de THIAVILLE/M. Il prend les contacts utiles avec la Compagnie d'assurances de la Commune aux fins utiles.

7.- EAU: Malgré l'avis donné en 1988 de faire réparer (ou de changer) ses deux compteurs d'eau ne fonctionnant pas, un habitant, un an plus tard, n'a toujours rien fait. Cette désinvolture conduit le Conseil à décider l'application des dispositions de l'article 3, point 3-4 de l'arrêté municipal du 6 Mars 1987, à savoir: facturation forfaitaire de 400 m3 par compteur, soit 800 m3 au total.



Nota: le même article prévoit qu'un forfait plus important pourra être décidé par le Conseil Municipal à l'encontre des récidivistes. A noter enfin qu'il a été remis à chaque foyer thiavillois un exemplaire de l'arrêté municipal afin que nul n'en ignore les dispositions, ses droits mais aussi ses obligations...



8.- Forêts: l'adjudication de la coupe affouagère 1990, parcelle 10, avait été organisée par la Commission des Forêts. L'ouverture des plis a eu lieu devant le Conseil. Monsieur LEONETTI est déclaré adjudicataire pour le façonnage des grumes et des stères.

Par ailleurs, la Commission des Forêts réunie le 22 Août a désigné Mr. Jean-Michel COLIN pour débarder les grumes sur chemin.



9.- Divers: Le Maire donne lecture de la lettre d'E.D.F. annonçant des lâchures d'eau dans la Maurthe (5 m3/seconde) depuis le barrage du Vieux Pré, afin de baisser le niveau et d'améliorer l'étanchéité des appuis de la digue du bassin supérieur. Ces travaux se dérouleront jusqu'au printemps 1990.

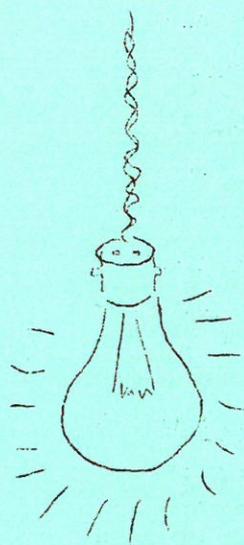
Le Comité départemental du Tourisme indique que le jury d'arrondissement a sélectionné THIAVILLE/M pour concourir au niveau de la Meurthe-et-Moselle.

Les PTT remettent gracieusement l'abri de la rue de la Libération à la Commune.

Le saut à l'élastique est interdit jusqu'à nouvel avis.

Les travaux de réfection de l'éclairage des salles de classe et du couloir de l'école (bâtiment principal), vont commencer ainsi que ceux relatifs à l'aménagement du Secrétariat de Mairie.

La séance est levée à 23 heures.



**** PROCHAINES MANIFESTATIONS ****

23 Septembre	Bal disco jeunes	F. Rural Thiaville
24 Septembre	A.G. Foyer Rural	F. Rural Thiaville
30 Septembre	Soirée couscous	A. Familiale Thiaville
29 Octobre	Belote	F. Rural Lachapelle
05 Novembre	Belote	Club de l'Amitié



20 NOVEMBRE: DON DU SANG A THIAVILLE NOTEZ CETTE DATE



**** LE BONHEUR GENEREUX ****

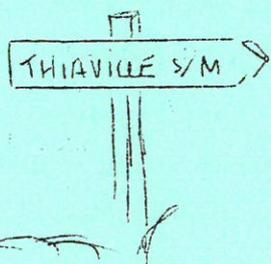
Le 14 Août 1989, lors du mariage FRANCHOIS - POIREL, la quête a produit la somme de 734,20 Francs en faveur de la recherche médicale (A.R.C.).

Nous adressons nos vifs remerciements aux jeunes époux et les assurons de tous nos voeux de bonheur.



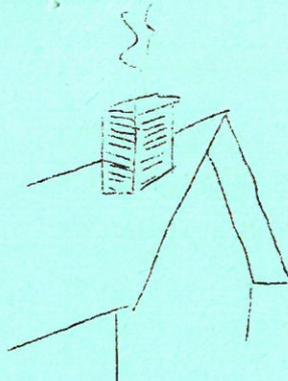
**** LA VIE DU VILLAGE ****

**** Nouveaux habitants:** Madame Michèle IZARD habite depuis le 1er Août sa maison, située 2, rue d'Alsace. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.



**** RAMONAGE ****

Avec l'approche du froid, il faut penser à ramoner les cheminées. Il est parfois difficile d'obtenir la venue d'un ramonneur pour une seule maison... aussi, pour vous faciliter la vie, .../...



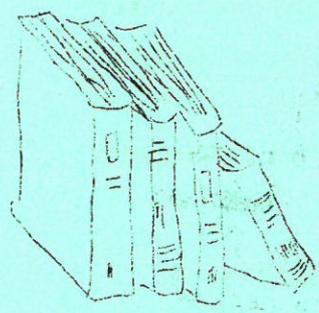
comme par le passé, Monsieur NEUHAUSER accepte de regrouper les inscriptions des habitants qui sont intéressés, le paiement se faisant directement auprès du ramoneur.

Se faire inscrire auprès de Mr. NEUHAUSER avant le 30 Septembre.

**** BIBLIOBUS ****

Avec les journées qui diminuent et les soirées de veille qui allongent, c'est le moment propice pour la lecture qui revient.

Alors, pensez au BIBLIOBUS... et à ses livres. IL y en a pour tous les goûts. Ils vous attendent en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. En plus... fait rare à signaler de nos jours... pour vous, c'est GRATUIT!

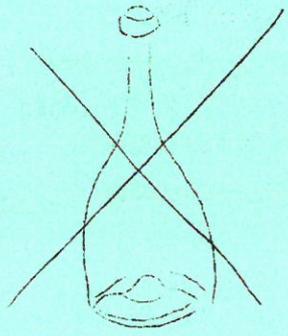


**** CONTENEUR POUR LE VERRE ****

Le conteneur connaît un vif succès grâce à votre civisme et à son implantation centrale sur les axes de passage les plus fréquentés.

Cependant, les bouteilles, en tombant, provoquent un bruit très important, impossible à éviter.

En conséquence, afin que soit assurée la légitime tranquillité des proches voisins, il est demandé à tous d'effectuer des dépôts dans la journée, l'utilisation du conteneur entre 21 H et 7 H étant absolument proscrite. Merci.

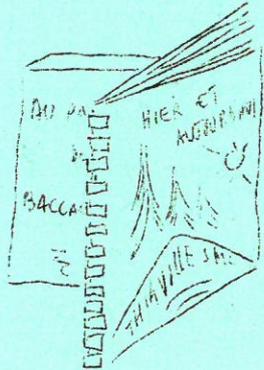


**** BROCHURES A VENDRE ****

- ** THIAVILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI 60 F
- ** LE PAYS DE BACCARAT 100 F

Le bénéfice des ventes va, pour la lère brochure, au C.C.A.S. de THIAVILLE (Bureau d'Aide Sociale), et pour la seconde à l'Association de Bertrichamps créée pour restaurer la chapelle Saint-Jean de cette localité.

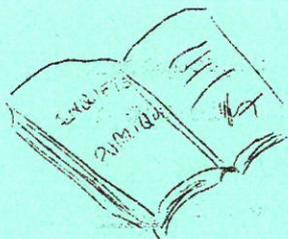
Ces deux documents sont disponibles en Mairie.



LA PROPRETE DE THIAVILLE C'EST VRAIMENT NOTRE AFFAIRE A TOUS ..



** CD 158: THIAVILLE - LACHAPELLE- DENEUVRE - BACCARAT



L'aménagement de cette voie départementale a fait l'objet d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. Les conclusions du Commissaire-enquêteur peuvent être consultées en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

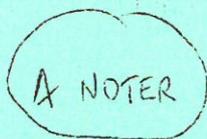
** ABEILLES **



Un rucher a été installé (sans autorisation) sur un terrain communal, en haut du chemin de la Hazèle. Aucune identification n'a été possible à ce jour.

Merci à toute personne qui pourra donner des renseignements en Mairie sur ce rucher.

** MANOEUVRE DES SAPEURS-POMPIERS **



La manoeuvre mensuelle des Sapeurs-Pompiers a lieu le 1er dimanche de chaque mois, au matin.

En conséquence, des perturbations sont possibles sur le réseau d'eau. Notez-le. Merci.

** DISTINCTION **



BRAVO!

Monsieur Dominique GEORGE, Sapeur-Pompier à THIAVILLE/M, a obtenu le diplôme de formation de base des Sapeurs-Pompiers à l'issue de son examen.

Bravo!

** T. U. C. **

La Commune de THIAVILLE/Meurthe recherche:

- ♦ un ou deux garçons pour les travaux de nettoyage et petit entretien courant,
- ♦ une fille pour le service de l'école.
- ♦ âge: 16 ans à moins de 26 ans; être inscrit à l'A.N.P.E.; ne pas avoir bénéficié en totalité d'un stage identique précédemment.

S'adresser: soit à l'A.N.P.E. qui transmettra,
soit en Mairie (avec rendez-vous préalable).

** E A U **

Vous trouverez par ailleurs dans le présent bulletin un article sur l'eau, extrait du bulletin Municipal de Gélacourt, et qui explique, mieux qu'un long discours, ce qu'il faut savoir sur





le sujet.. qui fait toujours beaucoup parler lorsque les factures arrivent. Cependant, il faut savoir que ce prix est peu onéreux par rapport à celui de certains produits non indispensables tels le tabac, l'alcool et bien d'autres...!

**** OBJET TROUVE ****

Une moustiquaire de landau a été trouvée le 31 Août par Mademoiselle PIERRAT dans une rue du village.

Vous pouvez la retrouver en Mairie.

**** RECENSEMENT MILITAIRE ****

Les jeunes garçons nés en Juillet, Août ou Septembre 1972 sont invités à se faire recenser dès maintenant en Mairie. Se munir du livret de famille.

**** LISTE ELECTORALE ****

Les jeunes gens et jeunes filles qui atteindront leurs 18 ans pour le 28 Février 1990 sont invités à se faire inscrire sur la liste électorale. Cette inscription, obligatoire, ne peut pas être faite d'office.

Les nouveaux habitants sont également invités à se faire inscrire. Les listes seront closes le 31 décembre 1989. Se munir du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

Dites le
à
vos enfants

◇◇ ON NOUS PRIE DE FAIRE PART ◇◇

1.- SAPEURS - POMPIERS: A l'occasion du mariage MAUCCI - STOUTER, un don de 170 Francs a été fait à l'Amicale. Nous les en remercions et présentons nos voeux de bonheur à ce nouveau couple et nos félicitations aux parents.

Nous avons reçu la somme totale de 530 Francs lors de nos diverses interventions (incendie, feux de cheminées, nids de guêpes...)

Nous remercions tous les généreux donateurs.

D . G .

**** ELECTIONS MUTUALITE AGRICOLE ****

L'élection des délégués cantonaux du 2ème Collège et des délégués commu-
naux des 1er et 3ème collèges aura lieu le mercredi 25 octobre 1989 à BACCARAT

L'élection des délégués cantonaux des 1er et 3ème Collèges aura lieu le 24 Novembre à BACCARAT. (le lieu de vote est désigné par arrêté du Préfet).

Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.

Eau et Assainissement à THIAVILLE

ANNÉES	EAU				Part restant pour la commune	Assainis- sement par M3	Total Factu- re par M3	TOTAL res- tant pour la com- mune par M3
	Encaissé par la commune et reversé à:							
	AGENCE BASSIN RHIN-NEUSE		F.N.A.E.	TOTAL				
	Taxe de pollution par M3	Taxe de prélève- ment par M3	Fonds Na- tional des Adductions d'Eau (M3)	à rever- ser				
1976	-	-	0,04 F	0,04	0,76	0,20	1,00	0,96
1977	0,11	-	0,05 F	0,17	0,73	0,20	1,10	0,93
1978	0,14	-	0,05 F	0,20	0,60	0,20	1,20	1,00
1979	0,14	-	0,05	0,20	0,90	0,20	1,30	1,10
1980	0,17	-	0,065	0,235	0,965	0,30	1,50	1,265
1981	0,17	-	0,065	0,235	0,965	0,50	1,70	1,465
1982	0,17	-	0,065	0,235	1,155	0,60	2,00	1,765
1983	0,17	-	0,065	0,235	1,155	0,60	2,00	1,765
1984	0,26	-	0,065	0,325	1,225	0,65	2,20	1,975
1985	0,29	-	0,065	0,355	1,275	0,65	2,31	1,955
1986	0,32	-	0,065	0,395	1,305	1,00	2,69	2,305
1987	0,45	-	0,075	0,525	1,425	1,05	3,00	2,475
1988	0,50	0,10	0,085	0,685	1,465	1,10	3,25	2,565
1989	0,56	0,10	0,085	0,745	1,90,5	1,10	3,75	3,05

Nota: A la consultation de ce tableau, on peut constater:

** que la part totale des diverses taxes encaissées par la commune mais reversée par celle-ci au F.N.D.A.E. et à l'Agence de Bassin Rhin-Neuse est passée de 4 % en 1976 à 20 % environ en 1989, soit 5 fois plus.

** que l'assainissement a augmenté dans les mêmes proportions.

** que pour l'eau seule, la part qui reste dans les caisses communales a évolué un peu moins vite que l'inflation entre 1976 et 1989 (indice 250 pour l'eau et 259,7 pour l'inflation).

A noter enfin que les subventions départementales indispensables aux nécessaires travaux d'investissement, d'entretien et d'amélioration du réseau d'eau sont calculées en fonction du prix facturé aux habitants, les Municipalités n'ayant pas le courage de pratiquer la " ^{vérité} ~~vérité~~ des prix " et facturant le mètre cube en-dessous du prix de revient étant peu ou pas subventionnées.

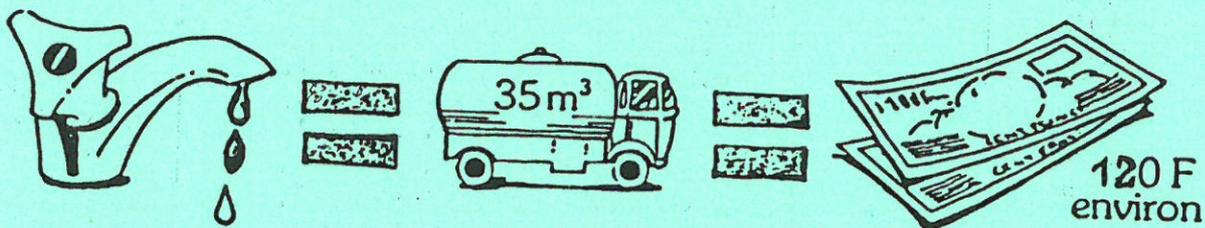
LES RACINES DU MAL

Le gaspillage de l'eau a des causes aussi profondes que diverses. Tant que la facturation et le comptage ne seront pas individualisés, l'utilisateur ne

sera pas enclin à limiter sa consommation. Au moment de l'achat d'un appareil sanitaire, du choix d'une installation, l'utilisateur (mal informé) se laisse trop souvent séduire par l'esthétique au détriment des performances et des caractéristiques techniques.

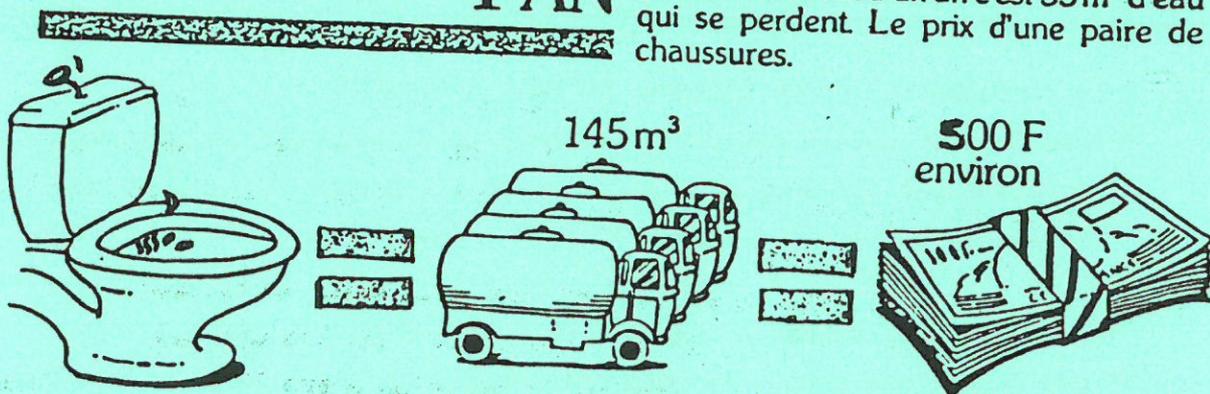
Une sensibilisation à la prévention permettrait également des économies sensibles.

Robinet qui goutte n'amasse pas mousse.



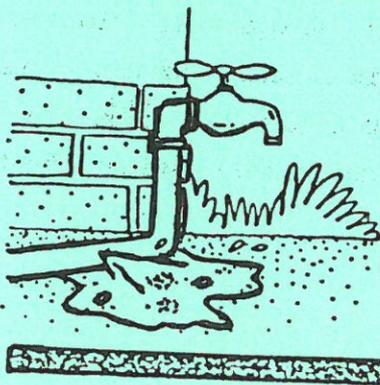
1 AN

Un joint défectueux, un robinet qui goutte... Au bout d'un an c'est 35m^3 d'eau qui se perdent. Le prix d'une paire de chaussures.



1 AN

Une chasse d'eau défaillante, un WC qui fuit peuvent gaspiller jusqu'à 145m^3 d'eau en un an. De quoi s'offrir un costume !



1 AN

CONSUMMATION DOUBLÉE

Une fuite dans une canalisation souterraine et vous doublez votre consommation, sans même vous en rendre compte.



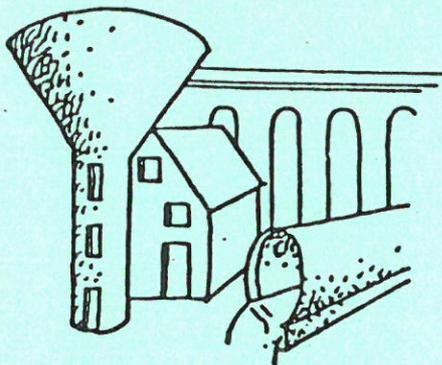
POURQUOI L'EAU N'EST PAS GRATUITE ?

Alors qu'elle tombe du ciel, alors qu'on la trouve partout, on se demande pourquoi l'eau n'est pas gratuite.

La réponse est simple : ce n'est pas l'eau que l'on paie mais les moyens nécessaires à la collecter, à la distribuer, à la recycler...

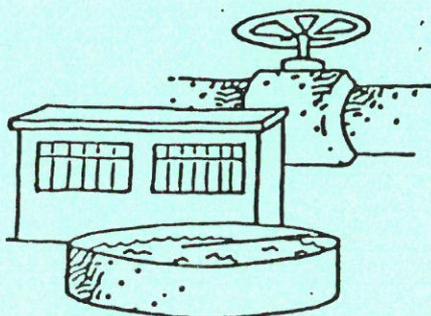
DUREE D'AMORTISSEMENT

BÂTIMENTS.
RÉSERVOIRS.
GÉNIE CIVIL.
CANALISATIONS
D'ÉGOUT.



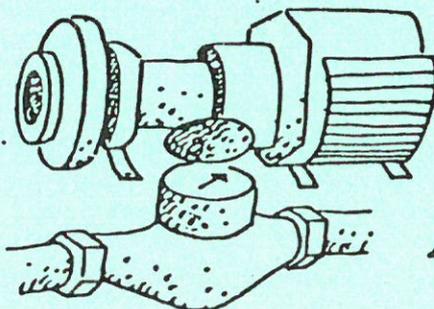
80
ANS

CANALISATIONS
D'EAU.
STATIONS
D'ÉPURATION.
STATIONS DE
TRAITEMENT.



50
ANS

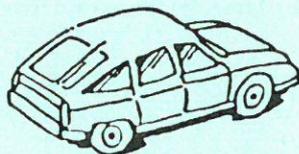
COMPTEURS.
ÉQUIPEMENTS
ÉLECTROMÉCANIQUES.



15
ANS

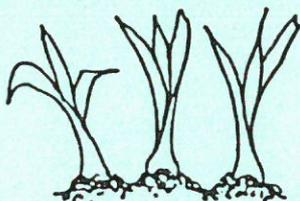
LES GROS BUVEURS D'EAU.

190^l



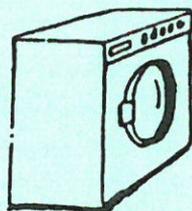
LA
VOITURE :
pour la laver
il faut 190 litres

17^{l/m²}



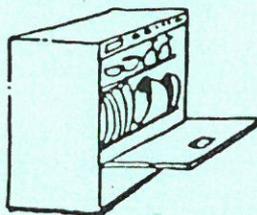
LE
JARDIN :
pour l'arroser
il faut
17 litres au m²

120^l



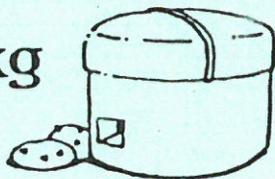
LE
LAVE LINGE :
il lui faut 120 litres*

80^l



LE LAVE
VAISSELLE :
il lui faut 80 litres*

12^{l/kg}



L'ÉPLUCHEUSE
DE POMMES DE
TERRE :
il lui faut 12 litres au kg

11^l



LES WC :
il leur faut 11 litres*

*Consommation moyenne à chaque utilisation.